



# Guide du partenaire 2022/23

*Hébergements, services, commerces,  
restaurants, sites touristiques,  
activités de loisirs, artisans*



**SAVOIE  
MONT  
BLANC**

**CCHC**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
HAUT-CHABLAIS

Portes du **Soleil**

**i&d**  
TOURISME  
OFFICES DE TOURISME  
& TERRITOIRES  
DE HAUTE-SAVOIE



## Qui sommes nous ?

Catégorie II du classement des offices de tourisme de France (classement croissant de II à I, suivant le niveau des aménagements et les services garantis aux touristes et aux professionnels du tourisme).

Territoire d'action de 9 communes de la Vallée d'Aulps :

La Vernaz, La Forclaz, La Baume, Le Biot, Seytroux, Saint Jean d'Aulps, Essert-Romand, La Côte d'Arbroz, Montriond.

Constitué sous la forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) depuis janvier 2006 et porté par la Communauté de Communes du Haut Chablais depuis le 1er janvier 2017, suite à la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République).

Dirigé par un comité de direction de 21 membres :

- 11 élus représentant les 9 communes de la Vallée d'Aulps dont Mme Annick Burnoud (Présidente) et Mme Sophie Cottet (Vice-présidente).
- 10 socio-professionnels du tourisme de la Vallée d'Aulps partenaires de l'Office de Tourisme.

## Une équipe à votre service

Votre référent partenariats :

Séverine MUDRY

☎ : 04 50 72 15 15 @ : severine@valleedaulps.com

Directeur : Camille THIRIET

☎ : 06 13 23 69 10 @ : directeur@valleedaulps.com

Webmaster et photographe : Yvan TISSEYRE

☎ : 04 50 72 16 16 @ : yvan@valleedaulps.com

Responsable animations et événements : Marine ROGER

☎ : 06 66 33 70 47 @ : marine@valleedaulps.com

Équipe renforcée par des saisonniers en été et hiver

## Où nous trouver ?

Bureau Administratif et Promotion

1748, Route des Grandes Alpes

2ème étage de la Mairie

74430 SAINT JEAN D'AULPS

Bureau d'accueil de Saint Jean d'Aulps

1959, Route des Grandes Alpes

74430 SAINT JEAN D'AULPS

Bureau Animation

Bureau d'accueil de Montriond

36, Route de Morzine

74110 MONTRIOND

## À votre disposition



logos et  
charte graphique

## Les chiffres clés en 2021

341 692 sessions sur le site internet [www.valleedaulps.com](http://www.valleedaulps.com)

11 000 brochures hiver et été diffusées

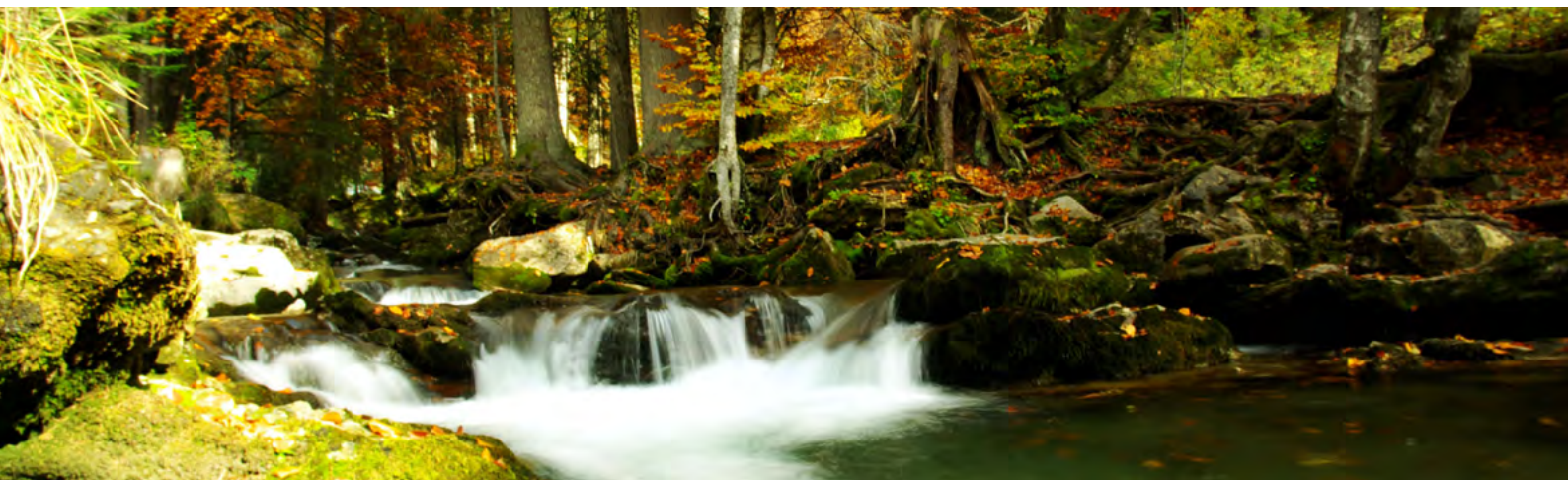
190 partenaire à l'office de tourisme



8 340 fans de la Page Facebook



1 240 abonnés Instagram







# Pourquoi devenir partenaire de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps ?

La souscription à l'un des packs 2022 vous permet d'être visible dès votre souscription sur le site internet jusqu'au 30 septembre 2023, d'apparaître sur la brochure de l'hiver 2022/2023 et/ou de l'été 2023 selon les options choisies.

- Diffusion d'une information fiable et vérifiée de votre activité
- Être représenté au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme par le biais d'un représentant (par commune et/ou secteur d'activité).
- Bénéficier de l'expertise et du savoir-faire de notre équipe
- Bénéficier des avantages liés au partenariat

Avantages des partenariats	PACK TOTALE VISIBILITÉ	PACK HIVER	PACK ÉTÉ	PACK INTERNET
Apparaître sur la brochure touristique hiver 2022/2023	X	X		
Apparaître sur la brochure touristique été 2023	X		X	
Apparaître sur le site internet <a href="http://www.valleedaulps.com">www.valleedaulps.com</a>	X	X	X	X
Possibilité d'adhérer au Multi Pass Portes du Soleil Hébergements : faire bénéficier du Multi Pass à un tarif préférentiel pour sa clientèle. Prestataires d'activités : proposer une réduction sur les activités de loisirs été à votre clientèle.	X		X	X

## Compris dans tous nos packs

- Mise en ligne de vos informations sur la base de données touristiques régionale partagée APIDAE. Permet d'être référencé sur des sites portail clés du tourisme
- Formation et assistance technique à la gestion de vos données sur APIDAE
- Accès à la centrale de disponibilités en ligne pour tous les hébergements. Mise à jour du (des) planning(s) effectuée par le prestataire
- Pour les bars, restaurants et activités de loisirs :
  - Dépôt de prospectus publicitaire de votre activité sur nos présentoirs touristiques (réglementation au format A5 maximum)
  - Dépôt d'affiche publicitaire pour la promotion d'une animation, d'un programme ou d'un événement organisé par l'établissement (doit être daté et sera affiché en intérieur ou en extérieur selon les bureaux d'accueil - réglementation au format A4 maximum)
- Réception en direct des programmes d'animations : Par e-mail ou distribution lors de la tournée du service animation
- Recevoir les actualités de l'office de tourisme via newsletter : Ses actions, projets, statistiques de fréquentation touristique, etc.
- Utilisation des photographies libres de droit de l'office de tourisme : Exclusivement pour la promotion de la vallée sur les supports de partenaires.

## Vos engagements

- **HÉBERGEURS** : Être déclaré en mairie et préfecture, et justifier de cette déclaration (copie obligatoire à fournir lors de la souscription)
- **HÉBERGEURS** : Reverser la taxe de séjour à l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps. La taxe de séjour est payée par le client à l'hébergeur en plus du règlement de l'hébergement loué
- **MEUBLÉS** : Être classé «Meublé de Tourisme» selon les normes touristiques
- **ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE BIEN-ÊTRE** : Justifier d'un diplôme d'état français ou équivalent pour l'encadrement et la pratique des activités proposées, et d'un Kbis (copie obligatoire à fournir lors de la souscription).
- Agir en ambassadeur de la destination Vallée d'Aulps auprès de votre clientèle
- Nous transmettre vos mises à jour, modifications et nouveautés afin de fournir une information de qualité aux visiteurs
- Intégrer un lien vers [www.valleedaulps.com](http://www.valleedaulps.com) depuis votre site internet
- Avoir une version française de votre site internet si vous souhaitez conquérir la clientèle française
- Répondre aux réclamations de clients que nous vous transmettons.

TARIFS PARTENARIAT selon les catégories socio-professionnelles	PACK TOTALE VISIBILITÉ	PACK SAISON HIVER OU ÉTÉ	PACK INTERNET
<b>Hébergement (hors meublé du tourisme)</b> <i>Hôtel, chambre d'hôtes, chalet à prestations hôtelières, camping, agence immobilière et centre de vacances</i>	127€ +60€ par hébergement supplémentaires	107€ +50€ par hébergement supplémentaires	92€ +40€ par hébergement supplémentaires
<b>Résidence de tourisme</b>	127€ +11€ par appart	107€ +11€ par appart	92€ +11€ par appart
<b>Commerce</b> <i>Commerce de proximité et petit commerce</i>	107€	92€	77€
<b>Commerce de grande surface</b>	204€	153€	122€
<b>Service</b> <i>Bien-être, beauté, taxi, coiffeur, etc...</i>	107€	92€	77€
<b>Restaurant</b>	112€	97€	82€
<b>Restaurant (si dépend d'un hôtel ou établissement partenaire)</b>	62€	41€	31€
<b>Artisan</b> <i>Producteur, agriculteur, menuisier, charpentier, plombier, maçon, etc.</i>	102€	87€	72€
<b>Activité de loisirs et accompagnateur</b>	102€ pour la 1ère activité +31€ par activité suppl. fonctionnant sur 2 saisons +21€ par activité suppl. fonctionnant sur 1 saison	87€ pour la 1ère activité +21€ par activité supplémentaire	72€ pour la 1ère activité +16€ par activité suppl.
<b>Site touristique</b>	153 €	122 €	97 €
<b>Ecoles de ski</b>		Forfait 184 € +51€ par activité supplémentaire hors ski de fond, alpin et télémark (raquettes, yooner, biathlon)	Forfait 153 € +26€ par activité supplémentaire hors ski de fond, alpin et télémark (raquettes, yooner, biathlon)

Structures ou activités situées en dehors du territoire Vallée d'Aulps : Soumises à une majoration de 50% sur les tarifs ci-dessus.

## Comment devenir partenaire ?

Remplissez et signez la fiche de souscription ci-jointe en prenant soin de mentionner et cocher la formule choisie.

Retournez la fiche par courrier à l'adresse suivante, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de « Trésor Public » :

Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps  
Participation 2022/23  
1748 Route des Grandes Alpes  
74430 SAINT JEAN D'AULPS

### ATTENTION :

Toute souscription envoyée sans règlement ne pourra pas être prise en compte. Si vous souscrivez à plusieurs catégories différentes (hors activités de loisirs), nous vous remercions de bien vouloir faire un chèque par catégorie.

### CONTACT

☎ : 04 50 72 15 15

@ : severine@valleedaulps.com

@ : directeur@valleedaulps.com

IMPORTANT - Les informations recueillies vous concernant sont potentiellement publiées (presse, prestataires,...), font l'objet d'un traitement destiné à l'élaboration de la brochure, de notre site internet (www.valleedaulps.com), renseignées et centralisées dans la base APIDAE.

Ces données pourront être exploitées par différents partenaires (Rhône Alpes Tourisme, Savoie Mont-Blanc, Portes du Soleil, OT).

La durée de conservation des données est de : 1 an (durée du contrat de partenariat). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Mme. MUDRY Séverine, responsable hébergements et partenariats.

